

ASSEMBLEE GENERALE « LES ABRIS DU MARIN »**EXERCICE 2017**

L'Assemblée Générale 2017 de l'association des Abris du Marin s'est tenue le mercredi 8 juin 2018 à 10h00 au siège des Affaires Maritimes du Guilvinec.

Etaient présents :

- Roger Guillamet, président AdM,
- Eliane Nazet, trésorière, administrateur AdM,
- Olivier Demanche, secrétaire, administrateur AdM,
- Pierre Iweins, administrateur AdM,
- Marie-Christine Hervouët-Dion, administrateur AdM,
- Danielle Bourhis, maire de Treffiagat,
- Simone Tanguy, adhérente AdM,
- Simon Le Rhun, président d'honneur AdM,
- Brigitte Le Gall-Le Berre, mairie de Combrit,
- Anne-Marie Rolland, administrateur AdM,
- Louis Cozic, administrateur AdM,
- Jacques Le Gall, administrateur OMB
- Christian Michel-Guillamet adhérent AdM
- Pierre-Jean Berrou, administrateur AdM
- Pierre Rolland, administrateur AdM
- René Bernard, administrateur AdM
- Nicole Guillamet, adhérente AdM

Représentés ou excusés : Monsieur Jean-Luc Tanneau maire du Guilvinec, le directeur de l'ENIM, monsieur Jacques Schirmann et monsieur Jean-Guy Le Floch PDG d'Armor-Lux

-0-0-0-0-0-0-

La séance est ouverte à 10h15 par le président Guillamet qui salue la présence de tous et particulièrement de monsieur Simon Le Rhun (président d'honneur) et des élus des communes de Treffiagat et de Combrit et indique que 16 pouvoirs ont été reçus. Roger Guillamet 4 (3 retenus) ; Marie Christine Hervouët-Dion 3 ; Pierre Iweins 3 ; Simon Le Rhun 1 : Olivier Demanche (3 retenus).

Il demande à l'assistance une minute de silence pour rendre hommage à Michel Dion (époux de Mme Marie-Christine Hervouët-Dion), Xavier Leroux (président de l'OMB) et les adhérents décédés récemment.

1-PV de l'Assemblée Générale du 28 juin 2017.

Aucune observation sur ce procès-verbal qui est donc adopté.

2-Rapport moral et d'activité 2017 (Voir P.J.)

Aucune observation sur ce rapport qui est donc adopté.

3-Rapport financier

Mme Nazet présente le rapport financier 2017 :

- le capital* a toujours été supérieur à la dotation initiale de 249 k€ ; il est aujourd'hui de 251 k€
- depuis 1992, les aides distribuées de 338 k€ représentent 1,4 fois le capital et ce, uniquement en distribuant les intérêts des sommes placées
- les parts de SCPI rapportent de 5 à 6 % ce qui est très performant
- le compte de résultat fait apparaître une perte comptable de 9051,68 € ce qui est très important ; en 2017 nous avons donc pris sur nos réserves pour pouvoir satisfaire les nombreuses familles.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité ; il est joint en annexe de ce compte-rendu.

4-Elections au Conseil d'Administration

Les mandats de Roger Guillamet et Eliane Nazet sont renouvelables :

- Roger Guillamet et Eliane Nazet ne souhaitent pas renouveler leur mandat,
- L'assemblée générale confirme à l'unanimité la nomination de Pierre Bodin (absent), coopté lors d'un CA précédent, comme administrateur.

5-Commission sociale du 07 juin 2018

- Mmes L'Helgoualch (SSM Lorient) et Hochard (SSM Etel) ont participé à la commission ; les dossiers ont été, en majeure partie, présentés par Mme Hervouët-Dion.
- Les demandes viennent de toute la France, les dossiers sont de toute nature et reflètent des causes très diverses.
- Le bilan de la commission sociale du 07 juin est le suivant : 34 demandes ont été étudiées, 3 dossiers ont été écartés, 5 ont été orientés vers l'OMB et au total **7438,56 €** ont été attribués à 26 familles.

6-Divers

- Il est proposé de modifier le par.6 du Règlement Intérieur de la façon suivante : suppression du « Directeur de l'AGISM » et adjonction par « Président du SSM ». Cette modification est adoptée à l'unanimité.
- Les 6 tableaux propriété de l'association sont déposés à l'Abri du Marin du Guilvinec. Pour pouvoir les vendre, conformément à nos statuts, nous devons obtenir une autorisation administrative. Par ailleurs certains tableaux étant inscrits à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, il faudra

informer cette administration de toute opération concernant les tableaux concernés.

Le président demande à l'assemblée son accord pour que le Bureau lance la procédure de vente des tableaux. Il est donné à l'unanimité des présents ou représentés.

- Le président se félicite de la présence de M. Le Gall de l'OMB et rappelle les rôles respectifs des deux associations issues de l'œuvre de Jacques de Thézac, l'OMB étant spécialisée dans les « avances remboursables » faites aux familles de marin en difficulté.

Après 20 ans passés au conseil d'administration et assuré pendant 12 ans les fonctions de président, le président Roger Guillaumet redit toute l'émotion qui l'étreint à la fin de cette dernière assemblée générale qu'il préside. Il a une pensée émue pour son grand-père, son père et son oncle, proches de Jacques de Thézac qui avaient été avant lui administrateurs de l'Oeuvre des Abris du Marin. Il souhaite bonne chance à la nouvelle équipe qui sera investie à l'issue du conseil d'administration qui suivra cette assemblée générale.

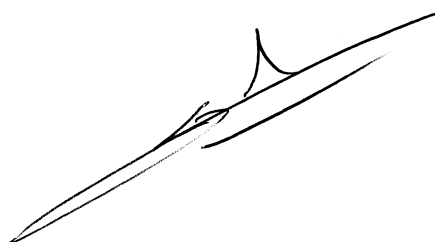
L'ordre du jour étant épuisé à 11h30, un tour de table est réalisé et le président clôt l'Assemblée Générale 2017.

Sainte Marine, le 13 juin 2018

Roger Guillaumet
Président



Olivier Demanche
Secrétaire



PJ.1 : rapport moral et d'activité 2017

PJ.2 : compte de résultat et bilan au 31/12/2017